



Réunion Lundi 8 janvier 2024

21h Maison des Sports – CDOS – 18000 BOURGES

Présents : Alexis BOURDUCHE, Christophe CLEUZIOU, Serge COHEN, Samuel DIANCOURT, Jannick DUQUENET, David FERDOILLE, Pascal GOBLET, Carole GOUET, Myriam LAFABREGUE, Jacques TISSOT et Yves VINZENT

Excusés : Nathalie COHEN

Non excusés : -

Suite à la démission de Serge COHEN en date du 01/01/2024, la réunion est présidée par Christophe CLEUZIOU, en sa qualité de Vice-Président.

Désignation du secrétaire de séance

Myriam LAFABREGUE



Réorganisation du bureau

Après avoir vivement souhaité une bonne année à tous les membres, leurs proches et clubs, Christophe a présenté ses remerciements, au nom du Comité de Natation du Cher, à Serge pour son implication et investissement. Il a salué son passage très bénéfique au poste de Président tout en ajoutant qu'il était temps d'arrêter. La démission est respectée. Aucun étalage des difficultés rencontrées en interne ne mérite d'être fait. C'est tout simplement dommage d'en arriver là.



Poste de Président

Christophe ne souhaitant pas reprendre la Présidence, il est demandé qui souhaite prendre le poste en intérim jusqu'à la prochaine assemblée électorale prévue fin septembre 2024. David FERDOILLE, qui avait déjà évoqué cette possibilité pour la prochaine olympiade, est candidat.

A l'unanimité des membres présents, David FERDOILLE prend l'intérim pour la fin de la saison conformément à l'article 14 de nos statuts.



Fonctionnement comité

Pour le bon fonctionnement du Comité, les personnes en charge de la présidence et de la trésorerie doivent pouvoir travailler ensemble. Nathalie COHEN ayant annoncé son retrait du Comité à la fin de la saison, il est demandé aux membres du Comité de réfléchir à une transition douce vers la prochaine saison : dès le printemps, l'objectif est de prendre connaissance d'une part de la gestion du budget, la gestion de la trésorerie (actuellement saine) et d'autre part la gestion de la comptabilité.

Pour permettre la réflexion, il est demandé à Serge et Nathalie d'établir la liste des tâches incombant à ses rôles actuels de la trésorière. En fonction des positionnements futurs, des ajustements des objectifs du Comité seront peut-être nécessaires.

Coté trésorerie, Yves VINZENT propose d'aider à la préparation des demandes de subvention 2024.

La demande de subvention CD18 a été établie sur les aspects fonctionnement et investissement.



Programme Avenirs

Le règlement 2024 est paru en décembre 2023. Quelques écarts avec notre programme départemental dont la présence du 400NL pour le classement des AVENIRS sur les trophées proposés par la FFN. Il est donc proposé de revoir nos trophées départementaux pour y inclure le 400NL. Après échanges sur les différentes possibilités d'aménagement, il est décidé de maintenir les Trophées 1 et 2 tels que définis aujourd'hui et proposé de retravailler le Trophée 3 et les Championnats Départementaux pour y inclure le 400NL AV. La décision sera prise en février pour ces 2 compétitions.

Collectifs départementaux

Un point de surveillance sur les équipements nécessaires.

Sélection Juniors

La sélection est faite et communiquée aux familles.

Le stage se déroulera à Châlons-sur-Saône.

1 ou 2 stagiaires MSN encadreront avec Alexandra CHARRIER.

Ce qui reste à définir :

- Transport : la réservation d'un minibus extérieur (SuperU à StFlorent sur Cher) est à faire rapidement par Serge.
- Meeting (organisation complète) : choix du meeting à venir.



Sélection Benjamins

Les deux éducateurs, Alexis et Samuel, seront accompagnés d'un stagiaire MSN.

Le stage se déroulera à Salbris.

Le chiffrage (hors activité) est actuellement de 7.5k€ pour un budget de 9k€.

La pré-sélection sera faite après le Trophée 1.



Sélection Avenirs

Sous la responsabilité de Julie.

Pas de solution pour le moment pour un second encadrant pour le meeting.

Un regroupement est prévu le 23 mars à Aubigny.



Calendrier sportif

- Le Trophée 3 initialement prévu à Aubigny doit être déplacé. La demande est faite par l'ACB. A suivre.
- Le regroupement CSL mi-avril est accordé au Centre Nautique mais en bassin de 25m.
- ATTENTION – particularité de règlement 2024 : seul un meeting national est qualificatif par période (4 périodes par an). Si 2 meetings nationaux fait sur la même période, aucun ne sera comptabilisé.



Nager en sécurité

Une réunion Savoir nager en sécurité est prévue le 15/01 à 14h aux Pyramides. Serge et Yves seront présents.

Assemblée de Comités Départementaux

Prévue les 2 et 3 février à Clichy. David devrait pouvoir s'y rendre.

Formations

Juge

Le 06/01 matin, 3 candidats (1 ACB et 2 CNF) ont suivi la formation théorique. Examen prévu dans 2 semaines.

Quantum

Le 06/01 après-midi, 3 personnes (2 ACB et 1 ESAN) ont suivi la formation sur le matériel.

Juge arbitre

A Orléans, 3 candidats (0 du Cher) ont suivi la formation.



BNSSA

6 candidats toujours en cours pour la formation sur l'année.

Formation condensée à venir avec le PSE1 durant la 1^{ère} semaine des vacances de février ; la partie BNSSA sera réalisée par AQUA58.



Questions diverses

Alexis : il demande à ce qu'une commission sportive dédiée CSL soit positionnée. A placer sur la semaine du 17 février 2024.

Jacques : Point sur les dates retenues à ce jour en attente de validation : Villiers (6-7/07 – Coupe de France) / La Châtre Pouligny (20-21/07) / Montrichard (25/08) / Chaillac (01/09) / Veretz (07/09 – Coupe de France) / Etang des Bois (08/09) / Bourges (14/09) / Châteauroux (15/09)

P.J. : point budget transmis par Nathalie.

Fin de la réunion à 22h35.



ANNEXE – point budget transmis par Nathalie

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Dépenses	Budget prévisionnel	réalisé au 31/12/2023	Recettes	Budget prévisionnel	réalisé au 31/12/2023
Fournitures de bureau, documentation	1 500,00 €	486,35 €	Subvention CD 18 fonctionnement	7 500,00 €	5 265,00 €
Locations salle, bureau, local	1 200,00 €	593,12 €	Subvention investissement CD 18	1 500,00 €	
Entretien et réparations minibus	1 500,00 €	79,80 €			
Assurances	1 800,00 €	652,26 €			
Déplacements divers	1 000,00 €	747,40 €	Subvention FFN - J.A.N. / A.A.	1 800,00 €	
Récompenses	2 000,00 €	1 532,59 €	ligue - aide comité	2 000,00 €	1 671,72 €
Aides aux clubs	7 000,00 €				
Stages et regroupements départementaux	12 400,00 €	2 556,00 €	Subvention A.N.S. (PST):		
Frais représentations & réceptions	2 000,00 €	1 100,38 €	l'apprends à nager	10 000,00 €	4 316,67 €
Location logiciels	1 150,00 €	353,26 €	Aisance aquatique	3 200,00 €	
Achat matériel	3 800,00 €	1 571,52 €			
			Subvention A.N.S.-FFN CENT (PSP) :		
l'apprends à Nager + Aisance aquatique	13 200,00 €		Eau Libre	900,00 €	900,00 €
Participation compétitions diverses	4 000,00 €	1 235,73 €	Nager forme santé	1 350,00 €	1 350,00 €
			Participation clubs stages départementaux	12 000,00 €	
			Engagements compétitions	10 000,00 €	5 221,05 €
FNMNS - formations CD18 (déficit tableau FNMNS)	11 850,00 €	5 379,37 €	FNMNS - formations CD18 (déficit tableau FNMNS)	11 850,00 €	3 503,00 €
			Participation diverses Comité du Cher	1 700,00 €	
			Interêts livret	700,00 €	
			Participations aux frais des véhicules	6 000,00 €	990,00 €
Dotations aux amortissements	4 600,00 €		Participation entretien matériel EAU LIBRE	1 200,00 €	879,55 €
Dotation aux amortissements véhicule	3 800,00 €		Transfert de charges d'exploitation	1 100,00 €	276,98 €
Total Recettes		72 800,00 €	Total Dépenses		72 800,00 €
		16 287,78 €			25 373,97 €



DETAILS BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024 - CDF 18 Formation FNMNS

Dépenses	Budget prévisionnel	réalisé au 31/12/2023	Recettes	Budget prévisionnel	réalisé au 31/12/2023
Location lignes d'eau Bourges	1 000,00 €	171,00 €	Formation initiale PSE1	3 000,00 €	1 050,00 €
Intervenants extérieurs	2 300,00 €	812,70 €	Formation continue PSE1 & PSE2	1 800,00 €	1 080,00 €
Déplacements	4 000,00 €	2 972,91 €	Formation initiale BNSSA	3 000,00 €	23,00 €
Réceptions & colloque	540,00 €	184,63 €	Formation continue BNSSA	300,00 €	
			Formation initiale PSE2	2 400,00 €	
Documentation stagiaires					
PSE1 & PSE2	700,00 €	150,00 €			
BNSSA	350,00 €	130,00 €			
			Subvention A.N.S.-FFN CENT (PSP) :		
Assurance stagiaires	580,00 €	310,00 €	PSE1/BNSSA	1 350,00 €	1 350,00 €
Fournitures administratives BNSSA-PSE1	580,00 €	392,13 €			
Adhésions FNMNS :					
Affiliation C.D.F. 18	300,00 €	126,00 €			
Intervenants	300,00 €	130,00 €			
Amortissements	1 200,00 €				
Total Recettes		11 850,00 €	Total Dépenses		11 850,00 €
		5 379,37 €			3 503,00 €

solde Banque au 31/10/2023 : 8 489,78 €
solde Livret au 31/10/2023 : 54 788,15 €

